



Nouméa, le 27 novembre 2017

**L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements**

à

**Mesdames et messieurs les directeurs  
et directeurs-adjoints des EPENC**

Le vice-recteur

VR/J-C R-F/HK  
n° 3211/17/.....

Affaire suivie par :

Téléphone  
(687) 26 62 62  
Fax  
(687) 27 30 48  
Mél.

[ce.vicerecteur@ac-noumea.nc](mailto:ce.vicerecteur@ac-noumea.nc)  
[ce.sg@ac-noumea.nc](mailto:ce.sg@ac-noumea.nc)

1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Rentrée 2018 – vivre ensemble.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018, parmi les 7 priorités arrêtées et présentées le 22 mai 2017, l'une concerne « la mise en œuvre effective du premier plan de lutte contre les incivilités, l'absentéisme et le décrochage ».

Ce plan sera prochainement co-signé par le Haut-Commissaire et le président du gouvernement.

Il a fait l'objet de conventions de partenariat spécifiques avec la gendarmerie, la police nationale, le procureur de la République et le service de protection de la jeunesse.

Ces conventions ont notamment permis la mise en place de dispositifs renforcés de présence et de dissuasion des forces de l'ordre aux abords des lycées du grand Nouméa, depuis mi-septembre. Elles serviront aussi à l'examen de la situation d'autres EPENC, notamment Pouembout. Elles ont favorisé des interventions auprès des élèves, à des fins informatives et préventives de la gendarmerie et de la Police Nationale. Ces interventions se poursuivront en 2018.

Ce plan s'est aussi accompagné d'un choix dans l'usage des moyens de consolidation de l'encadrement éducatif (+ 3 CPE, + 1 infirmière, + 2,2 AS, + 0,5 psycho EN + 2,5 MISE + 3 accompagnateurs éducatifs) et la mise en place d'une organisation coordonnée des services infirmiers, AS et de psychologues EN (dont vous recevrez prochainement le tableau de répartition).

Ce plan ne saurait être lu et compris comme seulement à vocation répressive ou dissuasive. Il revêt naturellement une dimension éducative positive fondée sur le vivre ensemble dont l'école doit être le creuset.

En 2018, nous devons plus qu'hier, affirmer davantage l'identité de l'école calédonienne. Le destin commun de ce pays se construit dans et par son école.

Ainsi je voudrais attirer votre attention sur l'Axe 5 de votre projet d'établissement : « climat scolaire et vivre ensemble ». Toutes les actions que vous avez retenues et pour lesquelles vous avez reçu le 4 octobre 2017 le volume d'heures et de crédits, doivent être mises en place avec un soin particulier.



2/2

Dans ce cadre, trois initiatives académiques doivent trouver leur place.

- Organiser la rentrée scolaire sous le signe de l'accueil bienveillant et de l'harmonie

Déjà dans certains EPENC, l'accueil des 6<sup>ème</sup> et des secondes est privilégié, un rassemblement de tous les parents est prévu, une coutume de bienvenue pour tous est proposée, une présentation des nouveaux adultes à toute la communauté éducative est envisagée...

D'autres ou les mêmes souhaitent s'inspirer de la « rentrée en musique » proposée par le Ministre en septembre 2017.

Quelle que soit la forme du projet d'accueil et de bienvenue que vous retiendrez avec vos équipes, il devrait être frappé du sceau de l'harmonie de votre communauté éducative.

Merci de transmettre pour le 19 février 2018, les initiatives que vous aurez retenues.

- Utiliser le cadre de l'éducation morale et civique et/ou d'un enseignement pratique interdisciplinaire ou d'un TPE, évidemment les programmes d'histoire/géographie pour accentuer la prise de conscience des enjeux « du référendum »

Il ne s'agit pas pour cette « consultation des populations intéressées » de prendre parti mais il convient d'éclairer en toute neutralité et objectivité.

Je vous transmettrai pour la rentrée à l'issue du travail fourni par un groupe d'enseignants et d'experts un « fonds documentaire » susceptible de guider la recherche didactique des enseignants.

- Soutenir les projets d'éducation à la citoyenneté des élèves pour des élèves et participer, si vous le souhaitez, à la première « Fête du jeune citoyen calédonien »

Dans le cadre du parcours civique et sur le modèle de « la Fête de la science », nous allons organiser entre mars et septembre 2018, un projet de valorisation des initiatives des jeunes dans vos projets d'établissement débouchant sur un rassemblement territorial lors de la dernière semaine de septembre. Cette initiative s'inscrit aussi dans la perspective des thèmes retenus pour les Assises de l'Outre-Mer.

Un comité d'organisation réunissant des représentants de la DAFE, DENC, et de la DGE, des CMAI, conseillers pédagogiques et inspecteurs, chefs d'établissement va être prochainement installé. Ce comité vous transmettra pour la rentrée 2018 toutes informations utiles. Des crédits sont prévus, pour, au moins financer les déplacements des élèves et pour distinguer les projets.

Une personnalité très connue par son engagement pour la tolérance entre les peuples et la lutte contre le racisme parrainera cette première édition.

Je sais que certains s'inquiètent ou redoutent 2018. Au mieux de nos possibilités, nous avons essayé d'anticiper.

Il ne faut cependant pas céder aux craintes au risque de les diffuser. Notre rôle essentiel et premier est celui de contribuer avec une autorité bienveillante à Eduquer pour faire grandir et faire comprendre « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le Monde » disait Nelson Mandela.

C'est modestement le sens de ces trois initiatives académiques pour lesquelles je sais pouvoir compter sur votre engagement.

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
directeur général des enseignements

bon à ms

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT